



## Note aux étudiants de la 43<sup>ème</sup> promotion

**Objet :** Inscription et début de la formation.

En perspective du lancement de la formation prévu à partir du **14 janvier 2025**, les étudiants inscrits au titre de la 43<sup>ème</sup> promotion, sont informés de ce qui suit :

1. Les étudiants tunisiens sont appelés à effectuer une visite médicale au niveau de l'Administration tunisienne (l'Administration tunisienne assurera la procédure en la matière).
2. Les étudiants algériens sont appelés à fournir les documents suivants :
  - Certificat médical médecine générale et phtisiologie ;
  - Chèque barré ;
  - N° de sécurité social ;
  - Copie de passeport.
3. Une réunion d'affectation des chambres d'internat pour les étudiants algériens et tunisiens, est prévue le **09 janvier 2025**, à distance (heure et lieu vous seront communiqués ultérieurement).

Les procédures et les formalités d'inscription à l'arrivée ainsi que les dates afférentes vous seront communiquées incessamment.